Commune de Quiévrain

Province de Hainaut
Arrondissement de Mons

Procès-verbal
du Conseil communal

Séance du **20 juillet 2015.**

Présents :	Mme Véronique DAMÉE	Bourgmestre Présidente de séance
	M. Pierre TROMONT M. Gaël ROBILLARD M. Frédéric DEPONT Mme Muriel MONOYER	Échevins
	M. Claude LEVECQ	Président du CPAS
	M. Jean-Pierre LANDRAIN M. Bernard COULON Me Séverine VANDEN BERGHE M. Jean-Michel DIEU M. Emile MARTIN Mme Sylviane DELPLANCQ M. Salvatore MIRAGLIA Mme Nathalie LEPOINT	Conseillers communaux
	M. Francis PHILIPPE	Directeur général f.f.
Excusés:	M. Daniel DORSIMONT Mme Nathalie WATTIER M. Huseyin BALCI	Conseillers communaux.

La séance est ouverte à 18h00.

SEANCE PUBLIQUE ;

1. Marché de services- Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement d'un itinéraire cyclo-piéton permettant de relier la piste cyclable du Chemin de Baisieux à l'école d'Audregnies - Approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil vote le point à l'unanimité.
Délibération.

2. Convention Mons 2015 - Projet MONEUSE.

Dans le cadre de l'adhésion au projet Moneuse 2015, les communes de Honnelles et Quiévrain ont décidé de s'associer afin de programmer une manifestation commune entre les deux territoires (Quiévrain et Honnelles). Ce projet Honnelles - Quiévrain s'annonce comme un parcours théâtral d'une commune à l'autre menant vers un spectacle final accompagné d'un banquet. A travers ce parcours ponctué de saynètes, le public est transporté dans l'univers révolutionnaire de la fin du 18ème siècle autour de la thématique de Moneuse. En route pour assister au jugement et à la mise à mort du célèbre bandit, les spectateurs arrivent finalement sur la Place d'Audregnies où un banquet les attend. Ils assistent alors au spectacle final où les personnages de Moneuse et le juge prennent vie, soutenus par des enregistrements plus narratifs. Le final théâtral professionnel est sous la direction du metteur en scène Claude Renard et sur le teste d'Yves Vasseur. La mise en scène du parcours est confiée au Box Théâtre. Chaque station fera l'objet d'ateliers de préparation avec la population et les associations locales. L'évènement aura lieu le 15 août 2015. Afin de mener à bien cet évènement, il y a lieu que le Conseil communal approuve la convention tripartite entre les différents intervenants.
Le point est voté à l'unanimité.
Convention.